MK/HO

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

DECRET N° 2009- 355 /PRES/PM/MAECR/ MID/MEF portant ratification de l'Accord de prêt signé le 16 novembre 2008 au Caire en Egypte entre le Burkina Faso et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) pour le financement partiel du projet de route Koudougou – Dédougou.

VISA CFN 033 A 27-05-09

LE PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

VU la Constitution;

VU le décret n° 2007-349/PRES du 04 juin 2007 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n°2008-517/PRES/PM du 03 septembre 2008 portant remaniement du Gouvernement;

VU l'avis juridique n° 2009-022/CC du 7 mai 2009 sur la conformité à la Constitution de l'Accord de prêt signé le 16 novembre 2008 au Caire en Egypte entre le Burkina Faso et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) pour le financement partiel du projet de route Koudougou – Dédougou;

VU l'ordonnance n° 2009-008/PRES du 25 mai 2009 portant autorisation de ratification de l'Accord signé le 16 novembre 2008 au Caire en Egypte entre le Burkina Faso et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) pour le financement partiel du projet de route Koudougou –

VU le décret n°2007-424/PRES/PM/SGG-CM du 13 juillet 2007 portant attributions des membres du Gouvernement :

DECRETE

ARTICLE 1:

Est ratifié l'Accord de prêt signé le 16 novembre 2008 au Caire en Egypte entre le Burkina Faso et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) pour le financement partiel du projet de route Koudougou – Dédougou.

ARTICLE 2:

Le prêt d'un montant de huit millions de dollars US (8 000 000 \$) sera entièrement consacrée au financement dudit projet tel que décrit dans l'Accord et ses annexes.

ARTICLE 3:

Le Ministre d'Etat, Ministre des affaires étrangère et de la coopération régionale, le Ministre des infrastructures et du désenclavement et le Ministre de l'économie et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 28 mai 2009

Le Premier Ministre

<u>Tertius ZONGO</u>

Le Ministre des infrastructures

et du désenclavement

Le Ministre d'Etat, Ministre des affaires étrangères et de la coopération régionale

Seydon KABORE

Le Ministre de l'économie et des finances

Bembamb Lucien Marie Noël BEMBAMBA